



Le CONSEIL D'ADMINISTRATION et les COMITÉS

Des hommes et des femmes de terrain



LES 5 ORIENTATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- 1 / Optimiser la qualité et la proximité du service à l'Adhérent,
- 2 / Valoriser l'Action Sanitaire et Sociale,
- 3 / Diversifier l'Offre de Service sur les Territoires,
- 4 / Accompagner les crises agricoles,
- 5 / Faire vivre le mutualisme dans les cantons.

Composé de 29 administrateurs :
 9 représentants des exploitants, 12 représentants des salariés, 6 représentants des employeurs, 2 représentants désignés par les Unions des Familles Rurales.

Une compétence pluri-départementale :
 Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de la caisse :

- vote les budgets, décide des opérations financières majeures, placements, emprunts, acquisitions ...
- exerce un droit de contrôle sur le fonctionnement,
- approuve les comptes annuels de la Caisse,
- détermine les orientations de politique générale : Action Sanitaire et Sociale, accompagnements des adhérents, des crises agricoles, services sur les territoires, etc...
- représente la MSA dans différentes Instances, départementales, régionales, nationales.

**Également vice-présidente au Conseil d'Administration de la Caisse Centrale de MSA*

1^{er} collège / 2^{ème} collège / 3^{ème} collège

<p>Morlaas</p>  <p>Roland TOUYA 1^{er} Vice-président et Président de la Commission de Recours Amiable</p>	<p>Parentis</p>  <p>Michel DORE Vice-président du 2^{ème} Collège</p>	<p>St Pierre d'Irube</p>  <p>Jean-Léon BLASTRE Vice-président délégué du 2^{ème} Collège</p>	<p>St Palais</p>  <p>Jean-Pierre APECARENA Vice-président du 3^{ème} Collège</p>	<p>Villeneuve de Marsan</p>  <p>Christian BERGEROT Vice-président délégué du 3^{ème} Collège</p>
<p>Mont de Marsan Sud</p>  <p>Daniel SALHORGNE Président du Comité Protection sociale des Salariés</p>	<p>Pontacq</p>  <p>Jean-Bernard SEGUENILLE Vice-président du Comité Protection sociale des Salariés</p>	<p>Mont de Marsan Sud</p>  <p>Alain MARTIN Vice-président du Comité d'Action Sanitaire et Sociale</p>	<p>Bidache</p>  <p>Didier DOLHEGUY Président du Comité de Protection sociale des non Salariés</p>	<p>Mont de Marsan Nord</p>  <p>Jean-Marc BENQUET Vice-président du Comité de Protection sociale des non Salariés</p>
<p>Dax Sud</p>  <p>Bernard DUPOUY</p>	<p>Iholdy</p>  <p>Michelle IRIGOYEN</p>	<p>St Martin de Seignanx</p>  <p>Jean-Marc LATOUR</p>	<p>Castets</p>  <p>Alain DUPIN</p>	<p>Monein</p>  <p>Gilles LADAURADE</p>
<p>Labrit</p>  <p>Gilles LAPORTE</p>	<p>Mauléon Soule</p>  <p>Alain ORDUNA</p>	<p>Nay Ouest</p>  <p>Alix PALDUPLIN</p>	<p>Tartas Ouest</p>  <p>Christiane BAGNERES Vice-présidente représentante des Familles</p>	<p>Thèze</p>  <p>Gérard GRACIANETTE Vice-Président délégué représentant des Familles</p>

<p>Mont de Marsan Nord</p>  <p>Chantal GONTHIER Présidente*</p>	<p>Morlaas</p>  <p>Claudine BOUDASSOU Vice-présidente du 1^{er} Collège et Présidente du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques</p>	<p>Gabarret</p>  <p>Michel HERRERO Vice-président délégué du 1^{er} Collège</p>
<p>Aire sur Adour</p>  <p>Jean-Michel LALANNE Président du comité départemental des Landes et Vice-Président de la Commission de Recours Amiable</p>	<p>Navarrenx</p>  <p>Charlette LABORDE Présidente du Comité d'Action Sanitaire et Sociale</p>	<p>St Jean Pied de Port</p>  <p>Jean-Marc ETCHART</p>
<p>Lescar</p>  <p>Sylviane HONDET</p>	<p>Bidache</p>  <p>Delphine LESCATEREYRES</p>	



Ensemble, plus loin encore...

La MSA Sud Aquitaine a vu le jour le 1^{er} janvier 2009. Les Administrateurs qui ont participé à sa création ont eu à cœur de construire des Instances politiques qui préservent à la fois la cohérence du service sur l'ensemble du territoire Sud Aquitain, la diversité des approches et la proximité des témoignages et des vécus. La composition des différents grands Comités issus du Conseil d'Administration respecte ces engagements. Les Comités départementaux, tels qu'ils ont été conçus en MSA Sud Aquitaine, s'articulent parfaitement avec les autres Comités. Aujourd'hui, c'est la conjugaison des deux histoires de nos deux départements qui forme les bases solides de la culture naissante de la MSA SUD AQUITAINE. Ce qui nous rassemble avant tout, ce sont nos valeurs mutualistes. Ce sont aussi les axes de notre politique, sur lesquels nous nous sommes engagés tous ensemble et qui ont déjà porté leurs fruits :

- 1/ qualité et proximité du service à l'adhérent,
- 2/ valorisation de notre Action Sanitaire et Sociale,
- 3/ diversification de notre Offre de Service sur les territoires,
- 4/ accompagnement des crises agricoles,
- 5/ dynamique de la Vie Mutualiste dans nos cantons.

Nous avons déjà parcouru beaucoup de chemin, nous prenons le temps de faire bien les choses en associant toutes les forces vives de notre MSA, et je suis persuadée qu'ensemble nous irons plus loin encore.

La présidente : Chantal GONTHIER

LES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES NON SALARIÉS AGRICOLES :

Présidé par **Didier DOLHEGUY**, il est composé des administrateurs des 1^{er} et 3^{ème} collèges, ainsi que de l'administrateur non salarié représentant des Associations Familiales.

Quelles sont ses missions ?

Il propose au Conseil d'Administration, les orientations politiques concernant la prévention des risques professionnels et la santé au travail des non salariés : plan de prévention, campagnes particulières ou accompagnements ciblés etc.. Il formule un avis sur les budgets. Il étudie les questions concernant la protection sociale des non salariés qui lui sont soumises et sur lesquelles il formule des avis auprès du Conseil d'Administration.

LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS AGRICOLES :

Présidé par **Daniel SALHORGNE**, il est composé des administrateurs des 2^{ème} et 3^{ème} collèges, ainsi que de l'administrateur salarié représentant des Associations Familiales.

Quelles sont ses missions ?

Il propose au Conseil d'Administration, les orientations politiques concernant

la prévention des risques professionnels et la santé au travail des salariés : plan de prévention, contrats de prévention, actions ciblées etc.. Il formule un avis sur les budgets. Il étudie les questions concernant la protection sociale des salariés qui lui sont soumises et sur lesquelles il formule des avis auprès du Conseil d'Administration.

LA COMMISSION DE RECOURS AMIABLE :

La présidence de ce Comité alterne tous les ans entre un salarié et un non salarié. Ont ainsi été déjà désignés, **Roland TOUYA** pour l'année 2010 et **Jean-Michel LALANNE** pour 2011. La commission est composée paritairement de 2 Administrateurs salariés et de 2 Administrateurs non salariés.

Quelles sont ses missions ?

La Commission de Recours Amiable examine et statue sur les suites à donner aux réclamations des assurés portant sur l'application de la protection sociale agricole. Sur délégation du Conseil d'Administration, elle délibère sur les prises en charge de cotisations sociales au profit des assurés en difficulté et l'attribution des échéanciers de paiement. La CRA valide définitivement et après une première validation émise par les Comités de Protection Sociale, les avis formulés par les Comités Départementaux,

sur les demandes de remises de pénalités ou de majorations de retard.

LE COMITÉ D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE :

La présidence de ce Comité alterne tous les ans entre un non salarié et un salarié. Ont ainsi été déjà désignés, **Charlette LABORDE** pour l'année 2010 et **Alain MARTIN** pour 2011. Le Comité est composé paritairement de 12 Administrateurs salariés, et de 12 Administrateurs non salariés, ainsi que des 2 représentants des Associations Familiales.

Quelles sont ses missions ?

Il propose au Conseil d'Administration une politique d'Action Sanitaire et Sociale qui répond aux besoins des adhérents. A ce titre, il conçoit le Plan pluri annuel d'Action Sanitaire et Sociale ainsi que le règlement intérieur des prestations. Il formule des avis sur les orientations et le budget d'Action Sanitaire et Sociale. Il instruit les demandes de subventions, attribue des prêts et des aides à caractère collectif. Réuni en formation restreinte, il valide les avis formulés par les Comités départementaux sur les demandes de prestations d'Action Sanitaire et Sociale.

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX :

Présidés dans les **Pyrénées-Atlantiques** par **Claudine BOUDASSOU** et dans les **Landes** par **Jean-Michel LALANNE**, les Comités Départementaux, sont composés des Administrateurs issus du département concerné et qui en sont membres de droit, et de Délégués Départementaux élus comme les administrateurs, et répartis, comme eux, par collège (cf liste ci-après).

Quelles sont leurs missions ?

Les Comités Départementaux n'ont pas de pouvoir de décision. Ils assurent des missions de proximité, dans chacun des deux départements, confiées par le Conseil d'Administration. En formations restreintes, ils formulent les avis sur les demandes de prestations complémentaires d'Action Sanitaire et Sociale et de remises de majorations de retard, issues du département concerné et selon les règlements intérieurs et référentiels fixés par le Conseil d'Administration. Leurs membres peuvent également assurer certaines représentations départementales. En formation plénière, ils examinent les problématiques départementales dont ils portent témoignage auprès du Conseil d'Administration. L'animation de l'échelon local constitue le cœur de leur activité.



LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Collège des exploitants

Francis AUSSAT
Pierre EYHARTZ
Jean-Michel HARLOUCHET
Jean-Claude SAINT JEAN

Collège des salariés

Marie-Thérèse CANDELE
Thierry CHIMITS
François DOUMECQ
Daniel DUFAU
Félicie GUIROY
Daniel TETART

Collège des employeurs

Marianne DUPUY
Pierre GAUSSENS
Hervé LAUILHE

LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DES LANDES

Collège des exploitants

Marie-Madeleine CHARRIER
Jean-Michel DARDY
Hervé DUPOUY
Hervé GUICHEMERRE
Philippe LABORDE

Collège des salariés

Julien BONNEAU
Pierre CASTAGNET
Serge EXPERT
Maurice LAHARY
Jacques LATASTE
Daniel TOUYA

Collège des employeurs

Geneviève CAMGRAN
Isabelle DUPOUY
Monique DUVIGNAU